



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droit international

Question écrite n° 48024

Texte de la question

M. Jean Lassalle attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les mesures à entreprendre contre la corruption issue du détournement des subventions aux pays en voie de développement. Le montant des sommes détournées est énorme : la Banque mondiale estimait en 2007 que cette corruption subtilisait chaque année environ 150 milliards de dollars aux économies africaines, soit 25 % du PIB de ce continent. La corruption n'équivaut pas seulement à une perte d'argent, elle tue. Certaines ONG estiment, en effet, qu'entre 2000 et 2015, l'évasion de cette masse financière serait responsable de la mort de 5,6 millions d'enfants au sein des pays émergents. Il demande de bien vouloir expliquer les mesures politiques que le Gouvernement compte prendre afin de garantir un maximum de transparence concernant l'utilisation des aides versées aux pays en voie de développement.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48024

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 577

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)